

FORMATION CONTINUE POSTGRADE

CAS / Interventions spécifiques de l'infirmier·ère en santé au travail

Certificat d'études avancées en collaboration avec le Département
de Santé au travail et environnement d'Unisanté



La Source.

Institut et Haute
Ecole de la Santé

Hes·so

Interventions spécifiques de l'infirmier·ère en santé au travail

Certificat d'études avancées (CAS) en collaboration avec le Département de Santé au travail et environnement d'Unisanté

Pour que santé et travail soient compatibles

Bouleversements et changements des valeurs traditionnelles dans le monde du travail, difficultés à conjuguer vie professionnelle et vie privée, vieillissement de la population des travailleurs, risques professionnels émergents, révolution technologique et numérique en plein essor...

Combinés à l'incertitude d'un marché mondialisé, ces éléments influencent le monde du travail en mutation permanente dans lequel l'employé·e peine, parfois, à trouver sa place.

Dans ce contexte, un·e infirmier·ère formé·e spécifiquement en santé au travail joue un rôle clé dans une entreprise qui souhaite allier performance et santé.

Une formation spécifique et unique en Suisse

Ce programme aborde le couple santé-travail sous divers angles :

- La promotion, la prévention et le maintien en santé ;
- Les risques et les pathologies professionnelles ;
- L'état des recherches en santé au travail.

Compétences visées dans le CAS

- Identifier et analyser en collaboration avec les personnes concernées les conditions propices au maintien ou à l'amélioration de la santé au travail, ainsi que les risques auxquels la santé est exposée.
- Mettre en oeuvre des interventions professionnelles en santé au travail (prévention, promotion de la santé, réhabilitation) développées en collaboration avec les personnes concernées, en considérant la logique économique et managériale de l'entreprise.
- Elaborer et développer des projets de prévention et de promotion de la santé en entreprise fondés sur des données probantes dans une perspective de développement durable.
- Faire valoir l'expertise de l'infirmier·ère en santé au travail dans les projets de l'entreprise pour optimiser la qualité de vie au travail.

Votre profil

Vous êtes infirmier·ère travaillant en entreprise ou intéressé·e par la santé au travail ? Vous souhaitez vous diriger vers ce domaine d'activité ? Cette formation s'adresse à vous !

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un Bachelor HES en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans les soins infirmiers ;
- Exercer dans le domaine de la santé au travail ou avoir un projet dans ce sens [dans ce dernier cas, un stage doit être effectué].

L'obtention d'équivalence, la validation d'acquis d'expérience (VAE), ainsi qu'une procédure d'admission sur dossier (pour les personnes ne possédant pas les titres requis) sont possibles.

Titre délivré

La formation délivre un **Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO de 15 crédits ECTS**. Elle compte 22,5 à 25 jours de cours selon l'option choisie, par sessions de 2 à 3 jours par mois.

Le CAS Interventions spécifiques de l'infirmier·ère en santé au travail offre la possibilité de poursuivre la formation au niveau du DAS Promotion de la santé et prévention dans la communauté (36 ECTS), avec une reconnaissance de 12 crédits ECTS, dans les 5 ans qui suivent son obtention.

L'obtention du CAS est soumise aux conditions suivantes :

- Avoir participé au minimum à 80% de l'enseignement de chacun des modules ;
- Avoir validé chaque module et capitalisé les crédits correspondants ;
- Avoir réglé intégralement les coûts de la formation.

Modules obligatoires

Promotion de la santé & Prévention

3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours

Afin de soutenir la qualité de vie, l'autonomie et le maintien en santé des personnes, vous mobiliserez des modèles théoriques et des concepts-clés relatifs à la promotion de la santé et à la prévention. Les principaux organismes, acteurs·actrices et programmes de promotion de la santé seront étudiés et des réflexions par communautés de pratique proposées.

Facteurs de risques, maladies professionnelles et sécurité au travail

3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours

Dans ce module, vous développerez une connaissance des maladies professionnelles et des troubles liés au travail, de sorte à mener des actions de prévention, des interventions professionnelles de réadaptation et un suivi de la clientèle et des ses conditions de travail, en collaboration avec les différents acteurs impliqués. Différentes méthodologies ainsi que les cadres déontologique, juridique, assécurologique et les dimensions éthiques reliées à ces problématiques seront abordés.

Facteurs favorisant le maintien et la promotion de la santé au travail

3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours

Ce module vous permettra de développer une compréhension globale des enjeux actuels liés à l'organisation du travail, à la culture d'entreprise, à la productivité et à la qualité de vie afin de mener des actions de promotion de la santé dans une perspective de développement durable. Différents sujets tels que le *work-life balance*, l'allègement de la charge mentale et le vieillissement dans le parcours professionnel seront travaillés en suivant une approche légale et éthique.

Certification en santé au travail

3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours

Ce module de certification vise à démontrer les compétences finales du CAS. Le travail de certification permet aux étudiant·e·s de développer un sujet en lien avec leur exercice professionnel et de mener une réflexion face à une préoccupation de santé au travail dans un contexte d'entreprise. L'apport spécifique de l'infirmier·ère en santé au travail sera explicité. Des enseignements méthodologique et scientifique ainsi qu'un accompagnement sous forme de tutorats individuels et de groupe seront proposés.

Modules à options

Choisissez un des modules suivants :

- **Climat éthique & Modalités managériales**
5 crédits ECTS = 7 jours de cours
- **Violence : aspects et soins médico-légaux**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Conduite de projet**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Politiques & Enjeux sociaux sanitaires**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Entretien motivationnel**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Education pour la santé & Education thérapeutique**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Évaluation clinique Généralités – Adulte**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Évaluation clinique Santé mentale**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours
- **Soutien proches aidants**
3 crédits ECTS = 4,5 jours de cours

Comprendre les enjeux et savoir agir
en matière de santé au travail pour
une entreprise qui souhaite allier
performance et santé.

Renseignements pratiques

Pour les calendriers, le formulaire
d'inscription, le prix et le règlement
d'études, se référer au site internet
www.ecolelasource.ch

En collaboration avec le Département
de Santé au travail et environnement
d'Unisanté
www.unisante.ch

La Source
Institut et Haute Ecole de la Santé
Bureau des Formations
continues postgrades
Avenue Vinet 30
CH - 1004 Lausanne
T +41 (0)21 556 41 80
infopostgrade@ecolelasource.ch
www.ecolelasource.ch

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Se perfectionner à La Source.



La Source.

Institut et Haute
Ecole de la Santé

Avenue Vinet 30
CH - 1004 Lausanne
T +41 (0)21 556 40 00
info@ecolelasource.ch
www.ecolelasource.ch

